

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 27 (1979)

Artikel: Viollet-le-Duc à la chapelle des Macchabées
Autor: El Wakil, Leila
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Viollet-le-Duc à la chapelle des Macchabées¹

par Leila El WAKIL

En mars 1874 les autorités genevoises décident de mandater Viollet-le-Duc pour le projet de restauration de la chapelle des Macchabées. Le monument médiéval, profondément transformé au cours des siècles, est en triste état. Aux modifications dégradantes qu'il a subies, s'ajoutent les méfaits dus à l'âge et au manque d'entretien. Les Genevois placent tout leur espoir en la personne de Viollet-le-Duc, qui est à ce moment un spécialiste renommé, fort de l'expérience accumulée durant sa déjà longue carrière. Il est alors établi à Paris et c'est à l'occasion de l'un ou l'autre de ses déplacements pour Lausanne (il travaille à la restauration de la cathédrale) qu'il va s'arrêter à Genève pour examiner la chapelle des Macchabées. Le peu de temps qu'il lui consacre l'empêche de se livrer aussi minutieusement qu'il le préconise à une scrupuleuse étude préalable. Il va projeter à distance s'appuyant sur les observations faites lors de sa visite sur place en octobre 1874 et sur les relevés dressés par l'architecte local Maurier qui lui sont envoyés à Paris. De son passage à Genève d'octobre 1874 sont conservées plusieurs pages de notes et de croquis à la mine de plomb², hâtivement rédigés, où il diagnostique l'état du monument. Il s'interroge, échauffe des hypothèses, formule un embryon d'avant-projet, qui constitue la base du travail plus élaboré qu'il transmettra ensuite aux Genevois. En raison de l'éloignement de Viollet-le-Duc les pourparlers avec les autorités responsables se font épistolairement; fort heureusement pour nous une copie de cette correspondance est conservée aujourd'hui. Grâce à cet échange de lettres officielles il est

possible de suivre l'évolution du projet et de se faire une idée plus précise sur la restauration telle qu'on la concevait alors.

En août 1875 Viollet-le-Duc fournit des plans de restauration, un «projet composé de quatre feuilles de dessins et d'un devis s'élevant à 174 091 fr. 15». On ne pouvait jusqu'à présent se rendre compte du projet qu'à travers les descriptions verbales de la correspondance officielle. L'exposition organisée à Lausanne³ à l'occasion du centenaire de la mort de l'architecte a permis de redécouvrir ces plans conservés à Paris, au Centre de recherche des monuments historiques. C'est la publication de ces dessins et des relevés de la chapelle qui fait l'objet de cet article⁴. Le dossier comprend en tout huit dessins, trois signés Viollet-le-Duc et datés d'août 1875, cinq ne portant ni date, ni signature. Les cinq derniers sont des relevés, sans doute ceux établis par Maurier et sur lesquels s'appuya Viollet-le-Duc pour son travail; les trois premiers sont les projets de restauration.

Description des dessins appartenant au dossier de Paris

A) Relevés:

Plan levé au pied du soubassement pour l'extérieur et pour l'intérieur au niveau du premier plancher (fig. 1).

Dessin exécuté à la plume et au lavis. Echelle en pieds de Roy et en mètres. L'ancienne chapelle a la forme d'une nef unique à

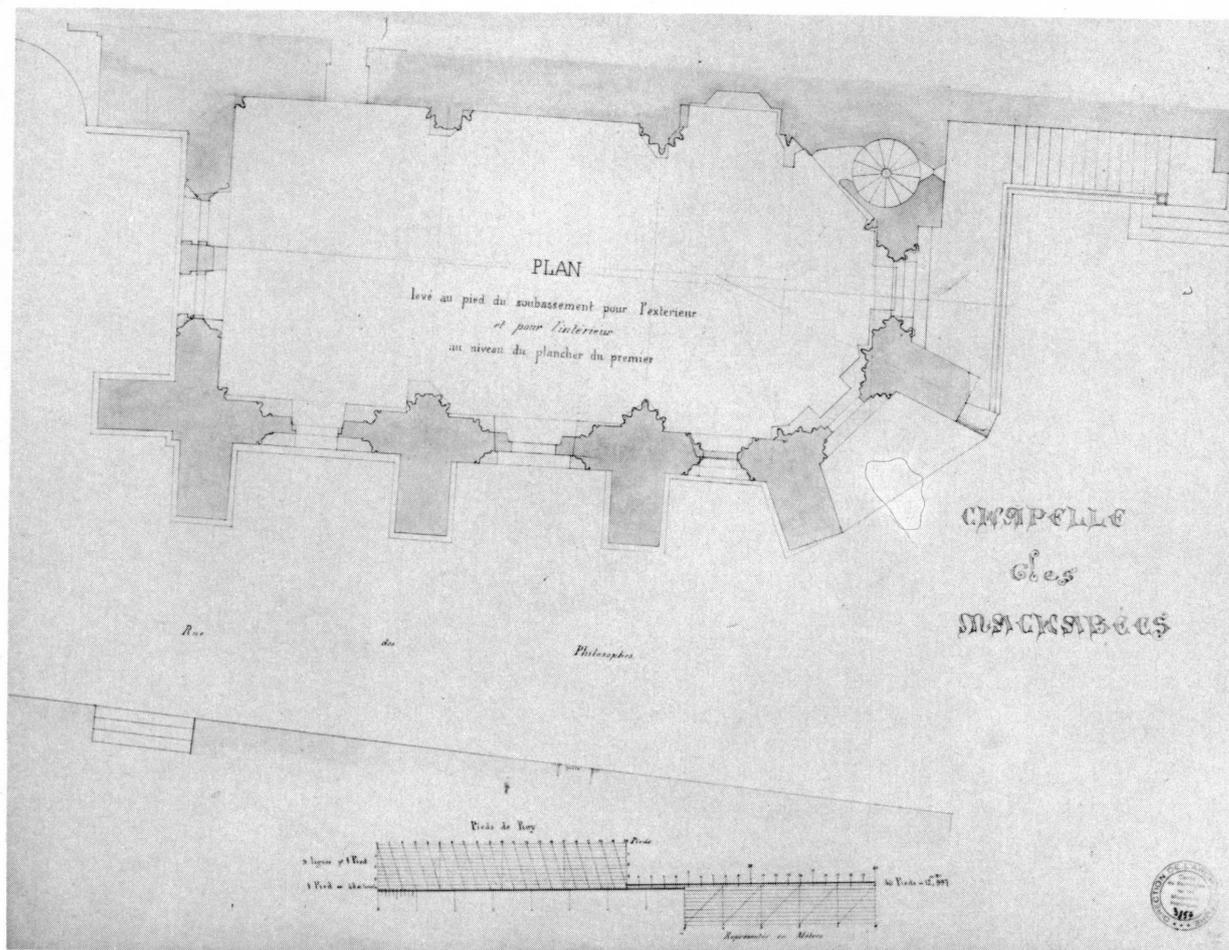


Fig. 1. Chapelle des Macchabées, relevé du plan.

deux travées terminée par une abside à cinq pans. Mitoyenne avec Saint-Pierre elle communiquait directement avec elle par la petite porte dessinée sur le plan. Les trois faces ouest, sud et est, aux murs épais, sont renforcées de puissants contreforts. Au XVIII^e siècle de nouvelles fenêtres plus petites ont pris place dans l'ancienne embrasure des fenêtres gothiques, ce que le plan met en évidence. À l'ouest il y a même deux fenêtres côte à côte dans cette embrasure. Cependant les profils moulurés des anciennes ouvertures, ainsi d'ailleurs que ceux des piles et des nervures, relevés avec soin, ont été conservés lors des transformations. Un escalier extérieur et un porche, ajoutés au XVII^e siècle lors de la transformation de la chapelle en Auditoire pour

l'Académie, donnent accès au premier étage du bâtiment. L'escalier gothique en vis, situé dans une tourelle entre l'abside de la chapelle et Saint-Pierre, permet de relier entre eux le premier étage, le second étage et le niveau attique de l'ancienne salle capitulaire. À l'origine il servait de communication entre le rez-de-chaussée (chapelle) et l'attique (salle capitulaire). Le dessin montre distinctement le renforcement voisin de l'escalier en vis qui constituait l'emplacement du tombeau du cardinal de Brogny.

Etat actuel de la façade principale (fig. 2).

Dessin exécuté à la plume à l'encre noire et rouge (en noir, les parties gothiques ou

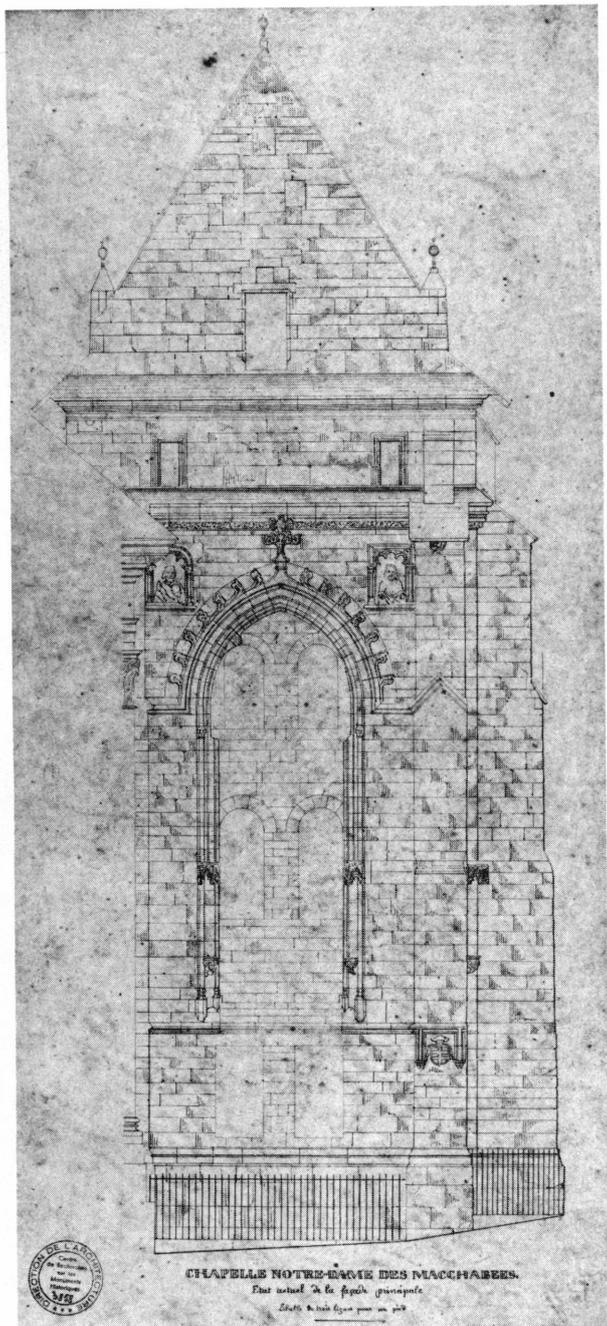


Fig. 2. Chapelle des Macchabées, relevé de la façade principale.

supposées telles, en rouge les parties transformées au XVIII^e siècle). Echelle de trois lignes pour un pied. Représentation détaillée

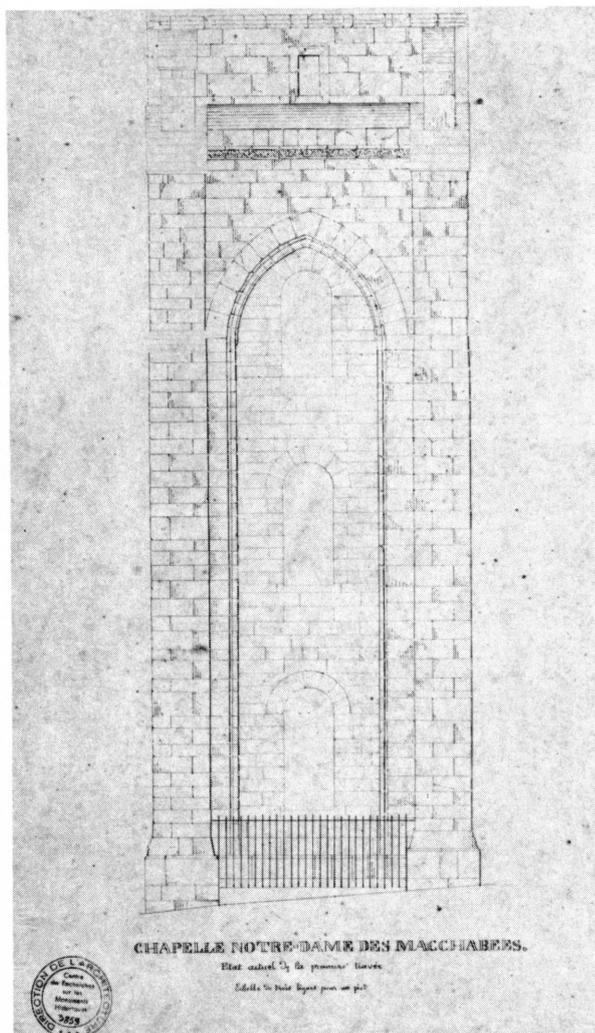


Fig. 3. Chapelle des Macchabées, relevé de la première travée de la façade méridionale.

avec le relevé des joints de l'appareil. A l'extrême gauche de la façade le dessin montre l'empiètement du portique de Saint-Pierre, tandis qu'à droite se profile le premier contrefort de la nef. La plus importante modification du XVIII^e siècle portée en rouge sur cette façade, est l'obstruction de la grande fenêtre centrale dans l'embrasure de laquelle ont été recrées quatre nouvelles ouvertures en plein cintre. Les deux fenêtres rectangulaires percées dans le soubassement datent de la même époque. Cette étroite façade, encadrée à l'origine par deux contreforts identiques, est

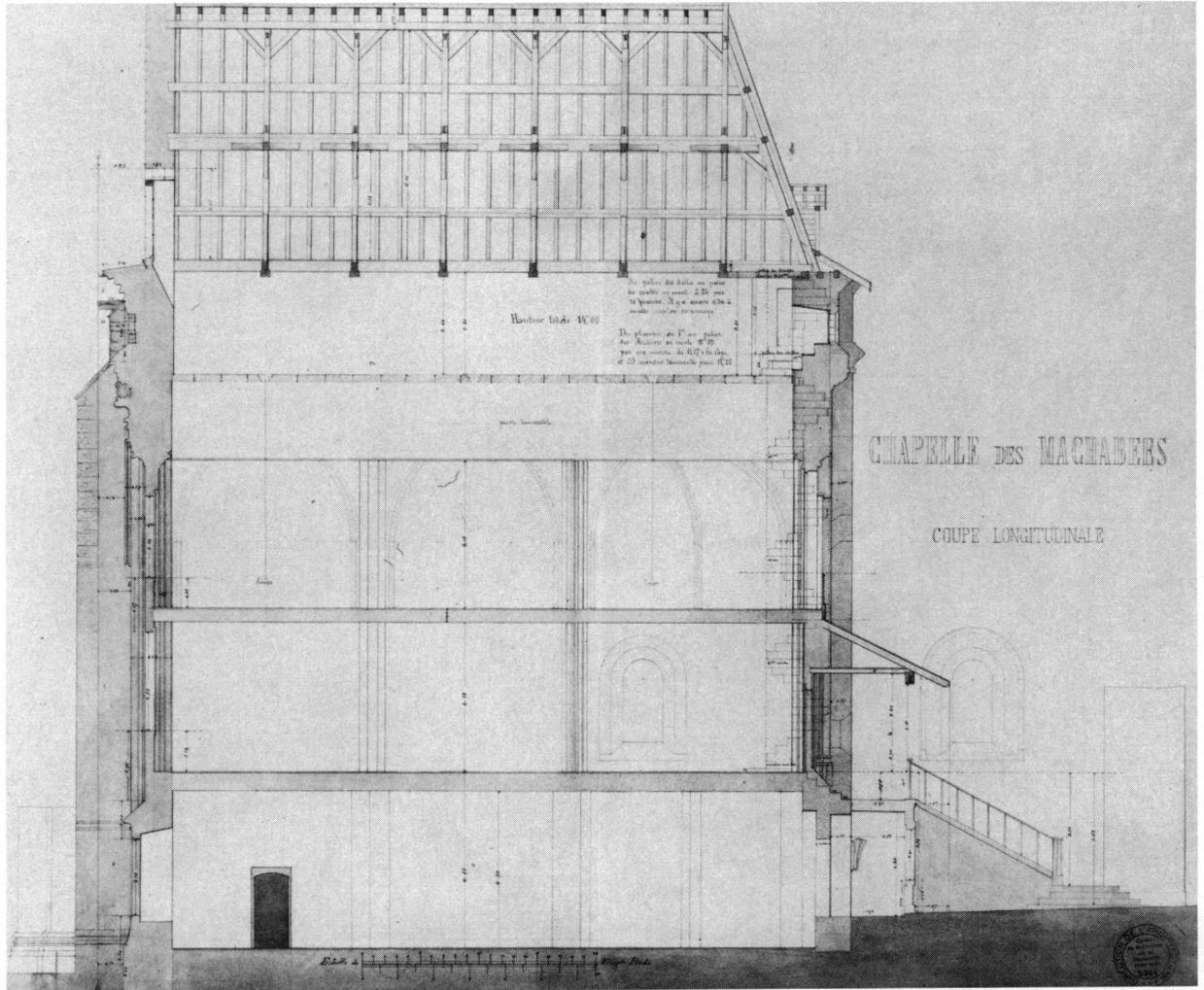


Fig. 4. Chapelle des Macchabées, relevé de la coupe longitudinale.

articulée en plusieurs niveaux. Le soubassement est séparé du niveau principal par un cordon mouluré. Le niveau principal est occupé par la grande fenêtre gothique encadrée de moulures au profil complexe et décorée dans sa partie supérieure d'une série de «flammes» sculptées; un aigle surmonte le sommet de la fenêtre. De part et d'autre deux niches abritant deux bustes sculptés. Une première corniche, dont la partie inférieure est ornée d'un cordon de motifs végétaux, sépare le niveau principal du niveau en attique. Ce niveau supérieur, percé de deux petites fenêtres rectangulaires, correspond à l'étage

de l'ancienne salle capitulaire; il est surmonté d'une corniche plus importante que la précédente qui marque la transition entre l'édifice et sa toiture. Au-dessus se dresse le pignon triangulaire, flanqué de deux amortissements remaniés au XVIII^e siècle; une grande fenêtre rectangulaire centrale éclaire le comble.

Etat actuel de la première travée (fig. 3).

Dessin exécuté de la même manière que le précédent et à la même échelle. Il représente la première des deux travées de la nef. La

toiture n'est pas dessinée. La travée est flanquée de deux contreforts qui s'élèvent en diminuant, une première fois à la hauteur où commence l'arc de la fenêtre (ce qui est visible sur le contrefort de gauche), une deuxième fois à la hauteur de l'étage attique. La grande fenêtre gothique, beaucoup plus haute que celle de la façade principale, abrite trois niveaux de fenêtres en plein cintre; elle occupe presque tout l'espace compris entre les deux contreforts. Une petite ouverture rectangulaire éclaire le niveau supérieur.

Coupe longitudinale (fig. 4).

Dessin exécuté à la plume et au lavis. Contrairement aux précédents, il est soigneusement coté. Echelle en pieds de Roy. La coupe longitudinale est faite en direction de Saint-Pierre, si bien que l'on voit à droite une des fenêtres du bas-côté sud de l'église et à gauche le départ des colonnes du portique. Ce relevé est du plus haut intérêt pour la compréhension de l'organisation interne de la chapelle après les transformations du XVIII^e siècle. Le rez-de-chaussée est alors accessible par une entrée située dans l'abside, sous le porche du XVII^e, car la petite porte communiquant avec Saint-Pierre, représentée à gauche a été obstruée. En coupe une des deux fenêtres éclairant le rez-de-chaussée percée dans l'épais mur du soubassement. A côté de l'entrée du rez-de-chaussée on distingue un départ des voûtes qui appartenait sans doute à l'ancienne sacristie de la chapelle. Après avoir franchi l'escalier extérieur et atteint le porche du XVII^e siècle il fallait encore gravir quelques marches pour pénétrer au niveau du premier étage. Le dessin montre dans l'abside une fenêtre romane appartenant au mur mitoyen de Saint-Pierre. Les moulures des faisceaux de colonnettes supportant les voûtes sont également représentées et l'on peut voir en coupe une des deux fenêtres de la façade principale. Le second étage, rendu accessible par le truchement de l'escalier gothique en vis (dessiné en pointillé parce que derrière l'abside), est assez semblable. Toutefois on y a représenté les arcs formerets et les nervures de l'abside. Une sorte de «faux plafond», situé au niveau du sommet de fenêtres

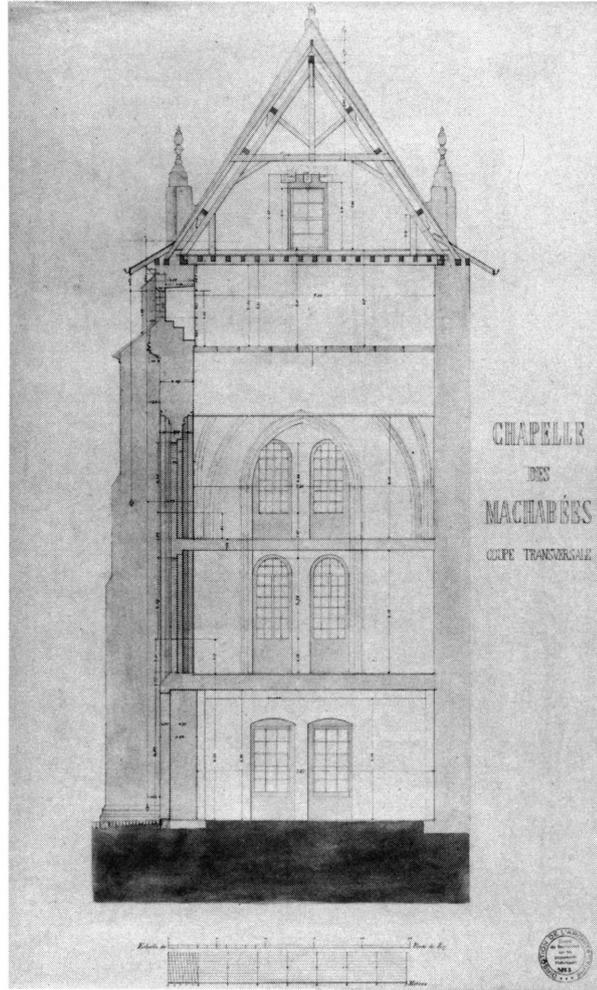


Fig. 5. Chapelle des Macchabées, relevé de la coupe transversale.

gothiques, en constitue la limite supérieure. Le dessin des voûtes s'interrompt avec cette limite, au-dessus de laquelle se trouve un espace appelé «partie inaccessible». Enfin l'étage attique de l'ancienne salle capitulaire, surmonté par le comble sous la charpente. L'indication suivante relative à l'escalier en vis est écrite au niveau de l'attique: «Du palier des dalles au palier du comble on monte 2.25 par 10 marches. Il y a encore 0.36 à monter jusqu'au carronage. Du plancher du premier au palier des archives on monte 11 m 39 par une marche de 0.17 à la cage et 53 marches tournantes pour 11 m 22».

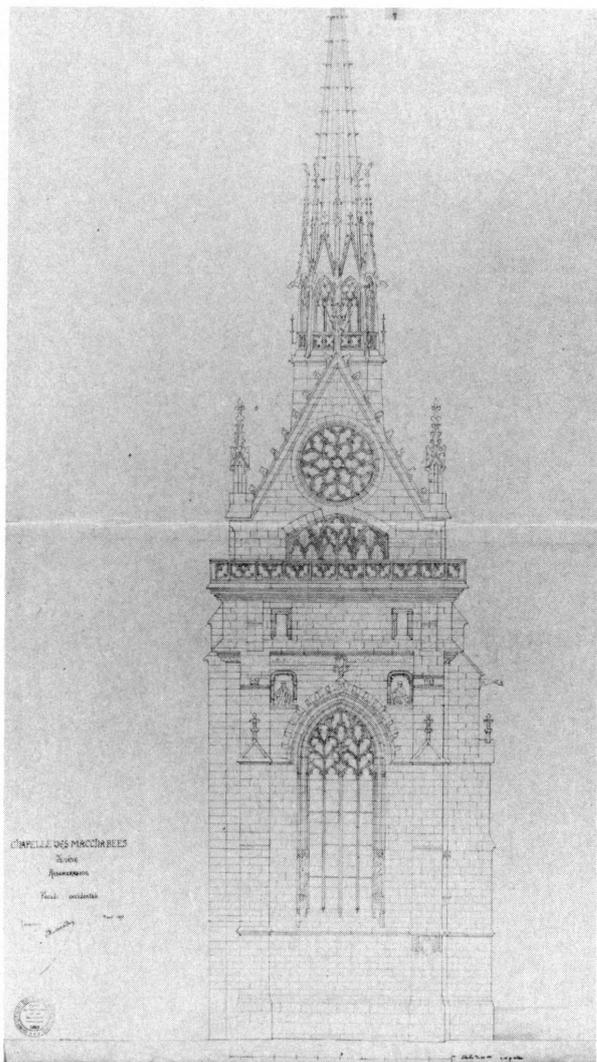


Fig. 6. Chapelle des Macchabées, projet pour la façade occidentale.

Coupe transversale (fig. 5).

Même exécution que la précédente. Echelle en pieds de Roy et en mètres. La coupe transversale est faite en direction de la façade principale de la chapelle. A gauche un contrefort de la nef vu, puis le mur de la chapelle coupé sur les fenêtres; à droite le mur mitoyen avec Saint-Pierre. Au rez-de-chaussée les deux fenêtres rectangulaires percées dans le soubassement de la façade occidentale. Au premier étage deux fenêtres en plein cintre à l'intérieur

de l'ancienne embrasure dont on distingue les moulures. Même disposition au second étage avec en plus la représentation des arcs des voûtes. Comme sur la coupe précédente le dessin de ces derniers s'interrompt au-dessus du «faux plafond». On voit ensuite l'étage attique et l'une de ses fenêtres méridionales; curieusement les fenêtres de la façade principale sont absentes sur cette représentation. Le comble, éclairé par la grande fenêtre du pignon, surmonte l'édifice. De part et d'autre de la toiture les deux amortissements qui flanquent le pignon; ils diffèrent assez sensiblement de ceux tracés sur l'élévation de la façade principale.

B) Projets:

Façade occidentale (fig. 6).

Dessin exécuté à la plume. Echelle en mètres, 1/50 (0.02 p. mètre). Plan signé Viollet-le-Duc et daté d'août 1875. Représentation de la façade principale avec le détail des joints de l'appareil. La façade est restituée dans son intégrité: l'empiètement du portique de Saint-Pierre a été supprimé et le deuxième contrefort rétabli. Tous les contreforts de la chapelle sont redessinés comme on peut le voir ici: des éléments sculptés y ont été ajoutés et des gargouilles ont été placées au-dessous de leur retrait au niveau de l'attique. Le soubassement est rétabli dans son état d'origine, c'est-à-dire sans ouverture. L'obstruction partielle de la grande fenêtre gothique est supprimée; des meneaux au tracé caractéristique d'un style tardif ont pris place dans l'embrasure. Au-dessus de la corniche supérieure apparaît un garde-corps ajouré, servant de protection à une galerie ménagée sur le pourtour du comble. Le pignon est fortement modifié. Sa forme générale a changé, puisqu'une nouvelle charpente plus raide surmonte l'édifice. Les rampants de la toiture sont décorés de motifs de «flammes» ou «crochets»; deux pinacles sculptés remplacent les amortissements du XVIII^e siècle. Deux nouvelles ouvertures sont représentées dans le pignon: une claire-voie à meneaux en bas qui remplace la fenêtre rectangulaire

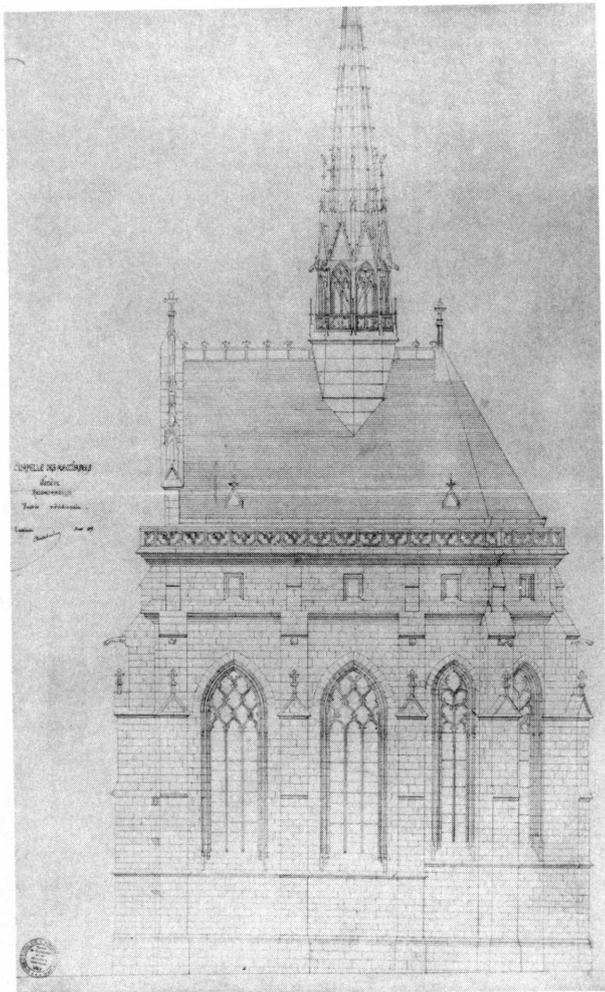


Fig. 7. Chapelle des Macchabées, projet pour la façade méridionale.

représentée sur le relevé et une rose en haut dont il sera question plus loin. Une imposante flèche vient couronner la toiture.

Façade méridionale (fig. 7).

Même exécution, même signature et même date que précédemment. Le dessin nous montre l'ensemble de la façade méridionale restaurée, c'est-à-dire les deux travées de la nef et l'abside. Le soubassement est rétabli, les fenêtres du XVIII^e siècle ayant été obstruées. Mêmes contreforts que sur la façade principale. Les grandes fenêtres gothiques sont pourvues

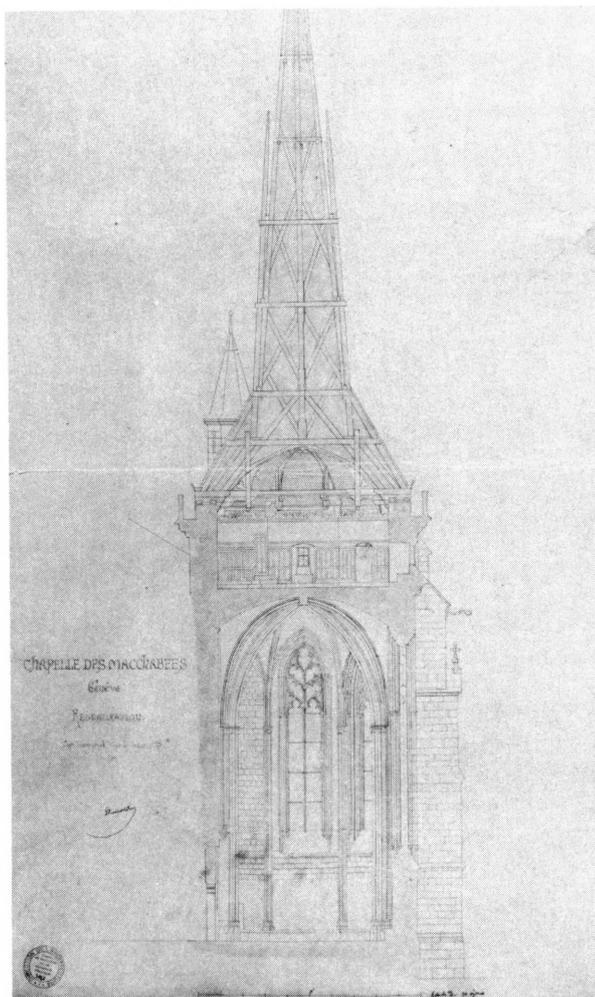


Fig. 8. Chapelle des Macchabées, projet pour la coupe transversale.

de meneaux de types différents. Celles de la nef ont des meneaux formant un réseau de losanges, tandis que celles de l'abside, plus petites, ont des meneaux formant un réseau de pétales. Au-dessus du niveau principal, l'étage attique sans grand changement par rapport au relevé, surmonté d'un garde-corps déjà représenté sur le dessin de la façade principale. La toiture est percée de petites ouvertures destinées à éclairer le comble. On voit distinctement la souche octogonale de la flèche et la flèche elle-même sur laquelle nous reviendrons. Le sommet de la toiture est finement décoré d'une crête de plomb ajourée.

Coupe transversale A-B (fig. 8).

Même exécution, même signature et même date que précédemment. Coupe faite en direction de l'abside de la chapelle. Les niveaux d'origine sont rétablis, les niveaux intermédiaires du XVII^e et du XVIII^e siècles ont été supprimés. La chapelle a retrouvé son ancien volume; les fenêtres débarrassées des obstructions ont à nouveau des meneaux, les faisceaux de collonnettes s'élancent à nouveau vers les voûtes. La porte de l'abside a été obstruée et le seul accès possible désormais est celui de l'époque gothique, représenté ici coupé en bas à gauche: il s'agit de la petite porte qui communiquait directement avec le bas-côté de Saint-Pierre. La partie basse de la chapelle est décorée de tentures simulées en trompe-l'œil. Le niveau supérieur de l'ancienne salle capitulaire a été rehaussé par la création d'une nouvelle charpente voûtée en lieu et place du plafond plat qui se trouvait là. Cette salle est entièrement lambrissée, percée de petites ouvertures rectangulaires aux embrasures profondes. On distingue à gauche la présence de la porte qui s'ouvre sur l'escalier en vis qui dessert cette salle haute. La charpente représentée ici est très travaillée et délicatement menuisée avec des décors ajourés ménagés dans les parties pleines. Juste au-dessous de cette charpente Viollet-le-Duc propose une frise décorative peinte. On voit en coupe l'étroite galerie qui fait le pourtour de l'édifice, ainsi que la représentation du garde-corps. Le dessin passe par le milieu de la flèche dont l'articulation de la charpente est clairement mise en évidence. Derrière la flèche se profile la nouvelle toiture qui couronne la tourelle de l'escalier.

Il vaut la peine de citer ici de larges extraits du «rapport joint au projet graphique» rédigé par Viollet-le-Duc au moment de la mise au net du projet:

«Nature des restaurations.

Après l'enlèvement des planchers et murs qui bouchent les anciennes baies, il serait nécessaire de reprendre les parements des contreforts, lesquels sont profondément alté-

rés et ne présentent plus que des masses informes. Leurs ressauts cependant permettent de reconnaître la disposition primitive qui consistait en des larmiers avec couronnement de petits gâbles. Les meneaux des fenêtres devraient tous être rétablis, conformément aux indications laissées par les profils existants et par le dessin de l'une de ces baies que l'on voit encore. La corniche supérieure ainsi que son larmier formant chéneau et sa balustrade devraient être rétablis avec le bahut qui recevait autrefois le comble. La charpente ancienne devait être combinée de telle sorte qu'elle donnât une voûte lambrissée sur la salle haute et, il n'est pas douteux que cette charpente ne fût surmontée d'une flèche, conformément à l'usage admis dans toutes les chapelles isolées. A l'intérieur les piles qui supportent les voûtes ont été sapées en partie et les soubassements profondément dégradés, mais les profils anciens se retrouvent sur beaucoup de points. La porte qui a été ouverte au sud donnant à l'extérieur devrait être fermée et il serait facile, semble-t-il, de rétablir l'entrée qui donnait autrefois dans le porche de la cathédrale. La façade du portique actuel de Saint-Pierre vient mordre de la façon la plus fâcheuse sur le contrefort de gauche occidental de la chapelle. Le projet graphique de restauration rétablit cette façade de la chapelle dégagée.

Ordre des travaux.

Si l'on se décide à restaurer la chapelle des Macchabées, les travaux peuvent être divisés par catégorie d'urgence. Les plus importants sont ceux qui consistent tout d'abord à vider ce monument des constructions parasites qui l'encombrent, à restaurer les piles portant les voûtes et les meneaux des fenêtres; car la grosse construction ne périclitant pas jusqu'à présent, les reprises des parements des contreforts, les corniches supérieures, l'ancienne galerie peuvent être ajournées pendant un certain temps. D'ailleurs il faut reconnaître que la restauration des parties supérieures exigera la réfection de la charpente qui n'est pas établie à son ancien niveau et qui ne peut permettre d'utiliser d'une manière convenable la salle supérieure. Il va sans dire que la construction

de la flèche peut être indéfiniment ajournée et que même on pourrait établir une charpente sans tenir compte de cet appendice auquel on renoncerait. Dans ce cas cette charpente occasionnerait une dépense beaucoup moindre [...] Les travaux de restauration les plus importants sont incontestablement ceux de maçonnerie. Si on les entreprend, il sera nécessaire de choisir avec beaucoup de soin les matériaux destinés à remplacer ceux que les intempéries ont détruits. Une des causes principales de la dégradation des parties supérieures de cet édifice tient à ce que les eaux, recueillies dans le grand chéneau formant galerie supérieure, passaient dans des tubes ménagés derrière les petits contreforts pour s'épancher par les gargouilles placées en contrebas. Cette mauvaise disposition a dû produire très anciennement des infiltrations qui ont puissamment contribué à la détérioration des contreforts. On ne pouvait dans un travail graphique d'ensemble indiquer les dispositions nouvelles qu'il s'agirait de prendre lors d'une restauration totale, relativement à l'écoulement des eaux pluviales; mais il faudrait recueillir ces eaux en contrebas de la corniche supérieure, dans des cuvettes métalliques et les faire descendre le long des contreforts. D'ailleurs ces détails seront ultérieurement fournis si besoin est. Les matériaux qui devront servir au remplacement des glacis, des chéneaux, des rampes de pignon seront choisis parmi ceux qui ne sont sensibles ni à l'action de la gelée, ni à celle de l'humidité. Les grès habituellement employés à Genève ne pourront être utilisés que pour la restauration des parements suffisamment garantis par des saillies [...] De fait c'est à l'extérieur un rhabillage complet, à neuf. La construction du grand pignon, celle de la charpente et de la couverture. A l'intérieur, un certain nombre de travaux dont on ne peut apprécier exactement l'étendue, mais qui ne paraissent pas devoir entraîner une forte dépense».

La chapelle des Macchabées et la Sainte-Chapelle de Paris

Jacques Mayor au siècle dernier est le premier à mettre le doigt sur les analogies entre

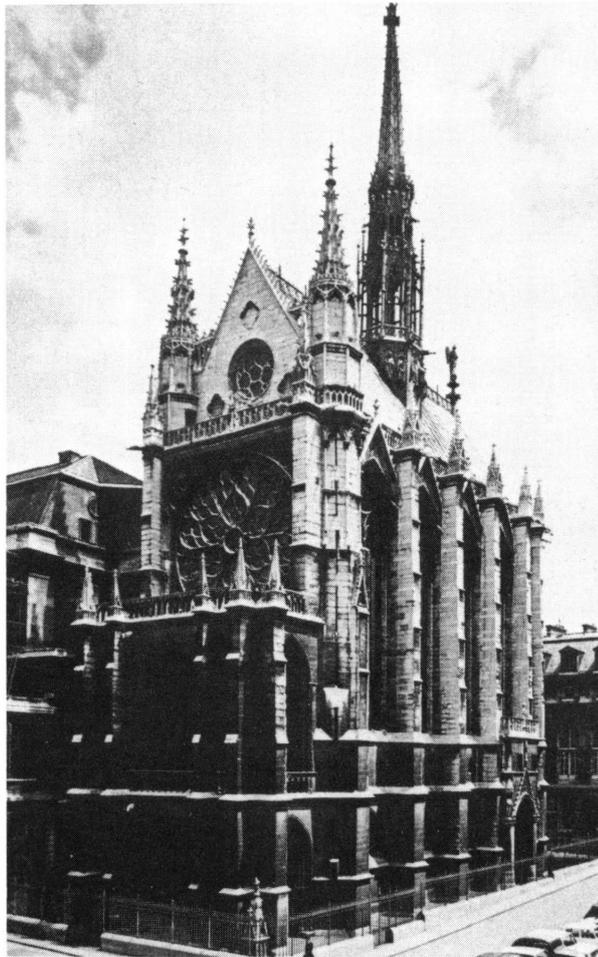


Fig. 9. Vue générale de la Sainte-Chapelle de Paris.

la chapelle des Macchabées et la Sainte-Chapelle de Paris. C'est lui qui dira que «pré-occupé en outre par la ressemblance générale de ce monument avec la Sainte-Chapelle de Paris, Viollet-le-Duc prévoyait dans son projet une flèche qui certainement n'a jamais existé et différentes modifications aux combles et à la salle capitulaire occupant le haut de l'édifice»⁶. Viollet-le-Duc, il est vrai, connaissait très bien la Sainte-Chapelle pour avoir suivi de près les travaux de restauration menés par Duban, puis Lassus et pour avoir lui-même exécuté des dessins en vue de cette restauration. L'expérience de ces travaux pour la Sainte-Chapelle sera pour lui une sorte de référence constante, plus ou moins consciente et délibérée.

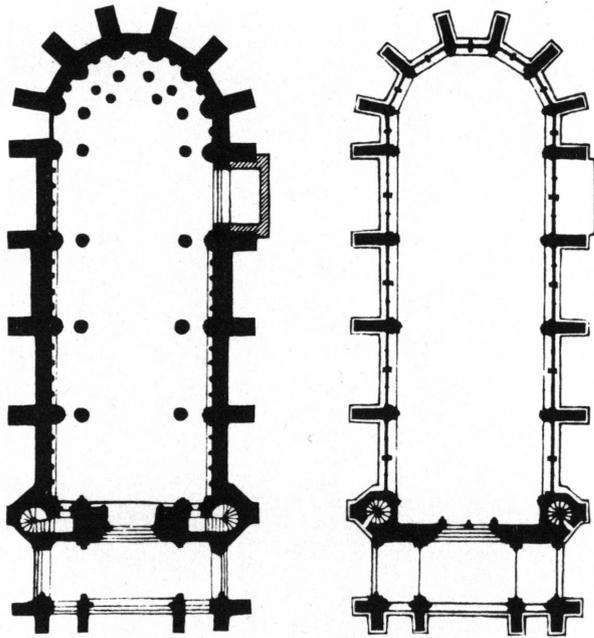


Fig. 10a. Sainte-Chapelle, plan de la chapelle haute.
Fig. 10b. Sainte-Chapelle, plan de la chapelle basse.

Une brève description comparée des deux monuments en question devrait permettre de mettre en évidence la « ressemblance générale » dont parle Mayor. La Sainte-Chapelle de Paris (fig. 9), ordonnée par Saint-Louis (1243-1248) pour abriter les saintes reliques est une chapelle palatine double. Elle faisait jadis partie de l'enceinte palatiale disparue depuis. Chapelle double elle comprend deux étages. Le niveau supérieur – qui est le niveau principal – où se trouvent les reliques (la Couronne d'épines et un fragment de la Vraie Croix) était accessible de plain-pied par les appartements royaux et dévolu au souverain. Le niveau inférieur, consacré à la Vierge, était destiné aux familiers de la cour. Cet édifice a la forme générale d'un vaisseau unique terminé par un chevet polygonal. Le plan de la chapelle haute (fig. 10 a) est constitué de quatre travées barlongues aux voûtes sexpartites et d'une abside à sept pans. Le plan de la chapelle basse (fig. 10 b) est plus complexe, puisqu'une série de colonnes trapues doublent les murs et forment une sorte de bas-côté débouchant sur un étroit déambulatoire. La construction isolée

était reliée autrefois au palais par un couloir situé au nord de l'abside. Extérieurement de larges et puissants contreforts verticaux rythment les façades latérales et l'abside. Au-dessus du soubassement le mur disparaît complètement entre les contreforts pour laisser place aux très grandes fenêtres à meneaux ornées de verrières auxquelles la chapelle doit son surnom de « châsse vitrée ». Un gâble pointu sur chaque fenêtre, ainsi que la flèche qui couronne la toiture accroissent le sentiment général d'élan ascendant. Cet élan est cependant modéré par quelques lignes horizontales : celle du soubassement, percé de claires-voies cintrées (qui éclairent le niveau de la chapelle basse), celle du large bandeau entre le soubassement et la chapelle haute, et dans une moindre mesure, parce qu'en partie dissimulée derrière les gâbles des fenêtres, celle de la balustrade qui fait le tour de la toiture. La façade principale, refaite au xv^e siècle, est flanquée d'un porche d'accès à deux étages. La partie supérieure de la façade, en retrait par rapport au porche, s'orne d'une très grande rose flamboyante, éclairant la chapelle haute. Un pignon surmonte cette façade, lui-même percé d'une plus petite rose donnant dans le comble. Deux tourelles d'escalier encadrent cette étroite façade. La chapelle des Macchabées (fig. 11) n'est pas une chapelle palatine, mais un édifice funéraire ordonné par le cardinal Jean de Brogny (terminé en 1406). Ce n'est par conséquent pas une chapelle double au sens où on l'entend traditionnellement. Néanmoins elle comprend deux étages. Le niveau principal, celui de la chapelle funéraire est de plain-pied avec Saint-Pierre; là se trouvait le tombeau du cardinal de Brogny. Au-dessus un niveau en attique, servant à l'origine de salle capitulaire. Comme on peut s'en rendre compte, l'organisation intérieure des Macchabées est totalement différente de celle de la Sainte-Chapelle. Toutefois la forme générale de plan rappelle en plus petit celui de Paris : deux travées barlongues aux voûtes sexpartites et une abside à cinq pans. Une des grandes différences réside dans le fait que la construction n'est pas isolée, mais adjacente au bas-côté méridional de Saint-Pierre avec lequel elle communique directement. L'exté-

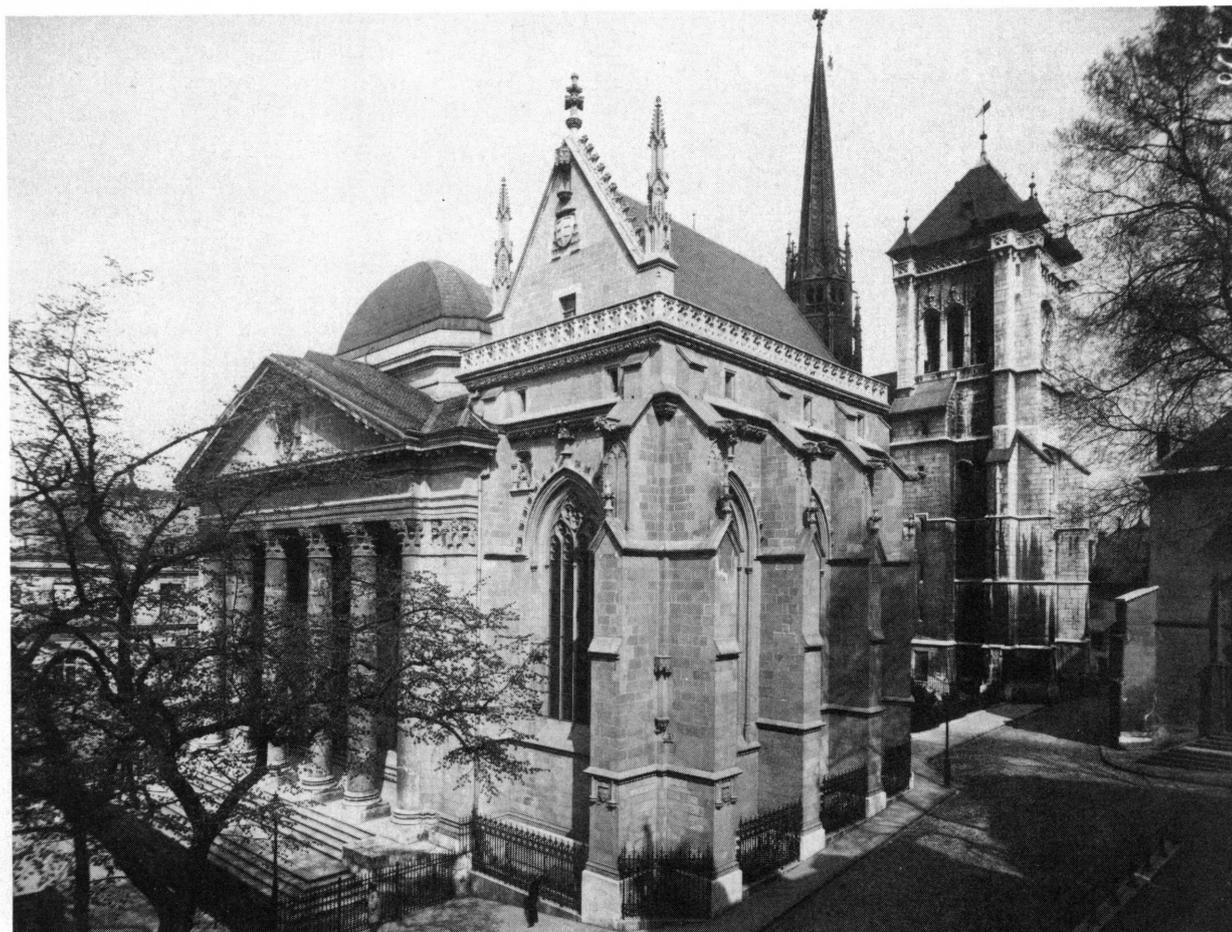


Fig. 11. Vue générale de la chapelle des Macchabées.

lieur du bâtiment est également caractérisé par la présence d'importants contreforts, non pas verticaux, mais qui diminuent de volume en s'élevant. De grandes fenêtres à meneaux s'y intercallent sans qu'il y ait cependant suppression totale du mur. Les divisions horizontales sont plus nombreuses et plus marquées qu'à la Sainte-Chapelle: celle du soubassement, celles des deux corniches au-dessous et au-dessus de l'attique, celle enfin de la balustrade. La façade principale, plus simple que celle de la Sainte-Chapelle, est percée d'une grande fenêtre à meneaux surmontée d'un pignon plein.

De cette courte confrontation il ressort que les deux bâtiments se ressemblent tout en ne se ressemblant pas. La chapelle des Maccha-

bées pourrait néanmoins passer pour une réminiscence atténuée, un modèle réduit, assagi, dérivé de la Sainte-Chapelle. Cette perspective qui tend à faire de la Sainte-Chapelle un prototype s'accorde avec l'optique de Viollet-le-Duc qui affirme qu'«à dater du milieu du XIII^e siècle la construction de la Sainte-Chapelle du Palais eut une influence sur les chapelles seigneuriales et son plan servit de type»⁷. Tout dans ces propos confirme que le grand architecte français considère la chapelle des Macchabées comme une variante du bâtiment parisien. L'étude de cette nombreuse famille de bâtiments que sont les chapelles palatines, archiépiscopales, etc., — qui reste à faire — permettrait peut-être de mettre en évidence une filiation plus nuancée. L'objet de

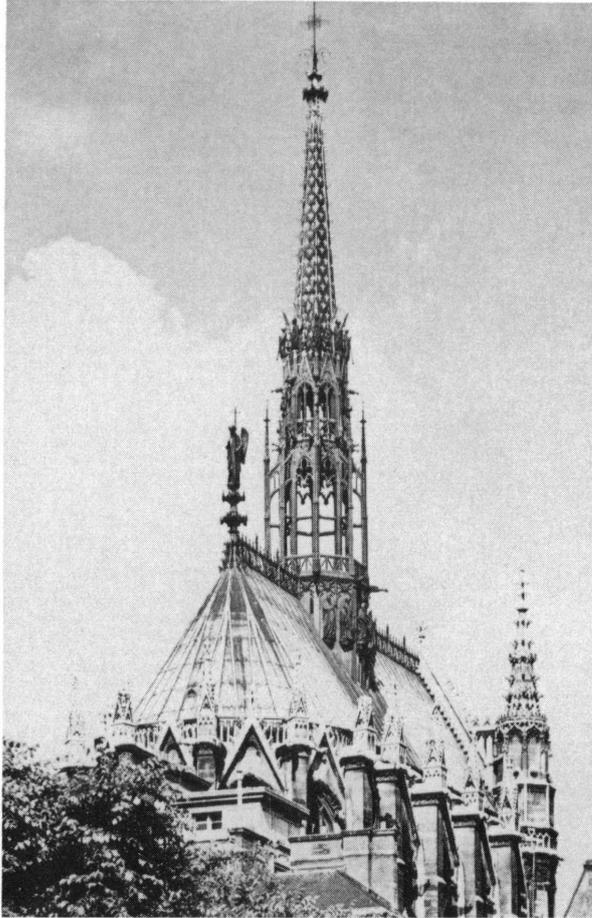


Fig. 12. Sainte-Chapelle, la flèche de Lassus.

ce discours toutefois s'appuie sur l'opinion de Viollet-le-Duc. L'assez vague « ressemblance générale » des deux chapelles à l'état « brut » (ou d'origine) dont parlait Mayor et que nous venons d'examiner, devient beaucoup plus évidente si l'on compare les bâtiments revus et corrigés par Viollet-le-Duc.

Mayor cite la création d'une flèche aux Macchabées comme preuve numéro 1 de l'assimilation par Viollet-le-Duc du bâtiment genevois à l'exemple parisien. Ce point de comparaison mérite d'être approfondi. En 1878 la Sainte-Chapelle est effectivement pourvue d'une flèche, laquelle diffère cependant considérablement de celle projetée par Viollet-le-Duc aux Macchabées (fig. 12). Elle a été réalisée par Lassus sur le modèle de celle du

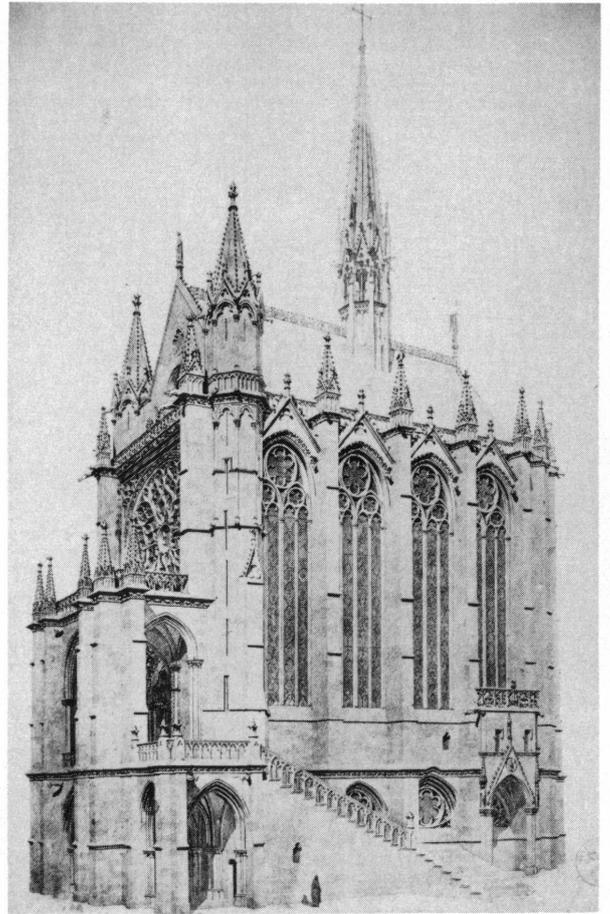


Fig. 13. Sainte-Chapelle, projet de Viollet-le-Duc.

xv^e siècle grâce à des documents iconographiques anciens. C'est une construction compliquée caractéristique du maniérisme flamboyant et Viollet-le-Duc s'exprime à son propos en termes mitigés : « Une des plus belles flèches du xv^e siècle était celle de la Sainte-Chapelle du Palais, reconstruite depuis peu par feu Lassus sur un ancien dessin conservé à la Bibliothèque Nationale [...] Mais, à cette époque, les architectes avaient déjà perdu ce sentiment délicat de la silhouette des édifices et ils surchargeaient tellement leurs ensembles de détails recherchés que les masses perdaient de leur grandeur. On ne trouve plus dans la flèche de la Sainte-Chapelle du Palais cette inclinaison des poteaux de la partie inférieure portant la pyramide ; ceux-ci s'élèvent verticaux ou à peu

près, ce qui alourdit l'ensemble et l'empêche de filer d'une venue du faitage du comble au sommet. Les détails, trop petits d'échelle, paraissent confus, gênent les lignes principales au lieu de les faire ressortir⁸. Comparer, comme le fait implicitement Mayor, la flèche de Lassus et celle projetée par Viollet-le-Duc aux Macchabées n'est pas un argument convaincant; ces deux constructions n'ont pas beaucoup plus en commun que le seul nom de flèche. Leurs formes n'ont rien d'identique. L'argument devient plus percutant si l'on confronte à la flèche des Macchabées celle projetée à la Sainte-Chapelle par Viollet-le-Duc. Cette dernière, représentée sur une perspective bien antérieure au projet des Macchabées (fig. 13), est presque en tous points identique. Même souche octogonale – la forme octogonale servant de transition entre le plan carré et la pointe de la flèche –, rehaussée d'un décor en léger relief figurant des arcatures à la Sainte-Chapelle. Même plateforme intermédiaire formant galerie, ajourée de huit arcatures; les meneaux de ces arcatures sont presque identiques, puisque chaque arc est dédoublé en deux et surmonté d'un trèfle aux Macchabées, d'un quatre-feuille à la Sainte-Chapelle. Même gâble pointu, bordé de crochets, au-dessus des arcatures qui sont séparées les unes des autres par un même pinacle haut et mince. Même flèche, formée en plan par l'intersection de deux carrés, jaillissant de derrière cette plateforme. Il n'y a pas à douter de l'appropriation pour les Macchabées d'un motif prévu pour la Sainte-Chapelle.

Comme en témoigne l'importante rubrique qu'il leur consacre dans son Dictionnaire raisonné, Viollet-le-Duc s'est vivement intéressé aux flèches gothiques. À la lumière de quelques-uns des propos qu'il tient on comprend mieux qu'il en propose une à Genève en déclarant qu'«il n'est pas douteux que cette charpente ne fût surmontée d'une flèche conformément à l'usage admis dans toutes les chapelles isolées»⁹. Inventées en France au milieu du XII^e siècle les flèches se généralisent extrêmement rapidement. Il y en a de types différents et en différents endroits de l'église; elles peuvent être en maçonnerie ou en char-

penne et se trouver au sommet des tours de clochers, des tours de croisée du transept ou sur une charpente sans tour de maçonnerie. C'est le cas aux Macchabées où «la flèche de charpenterie est une œuvre à part, complète, qui possède son soubassement, ses étages et son toit»¹⁰. La citation du passage concernant ce type de flèche explique la raison structurale de ce système: «Tout porte à croire que le plan des grandes églises et des cathédrales du commencement du XIII^e siècle notamment avait été conçu avec l'idée d'élever une tour carrée sur les quatre piliers de la croisée. Plusieurs de nos grandes cathédrales ont possédé ou possèdent encore ces tours carrées. Amiens, Reims, Beauvais, ont eu leur tour de maçonnerie sur le milieu du transept; Rouen, Laon, Bayeux, Evreux, Coutances, les ont conservées en tout ou en partie. Mais, soit que l'argent manquât, soit que les architectes aient reculé devant le danger de trop charger les piles isolées des transepts, presque partout ces tours ne furent point achevées ou furent couronnées par des flèches de charpente recouvertes de plomb qui, malgré leur poids considérable, étaient loin de charger autant les parties inférieures que l'eût fait une construction de pierre. Quelques cathédrales cependant ne paraissent pas avoir jamais dû recevoir sur la croisée des tours de maçonnerie. Paris, Chartres, Soissons, n'en présentent aucune trace, non plus que Senlis, Sens, Meaux et Bourges, par raison que ces derniers monuments avaient été conçus sans transept. À défaut de tours de maçonnerie sur la croisée des églises, on eut l'idée d'élever de grands clochers de charpente se combinant avec les combles»¹¹. Ce discours théorique sur les flèches est étroitement lié à une grande connaissance pratique, puisqu'il a été donné à Viollet-le-Duc d'en restaurer et d'en reconstruire quelques-unes. Pour n'en citer qu'une, celle de Notre-Dame de Paris, entièrement refaite en tenant compte d'indications iconographiques et des restes de structure subsistant dans la charpente. Cette connaissance pratique fait qu'après avoir déjoué les mécanismes constructifs des architectes gothiques, Viollet-le-Duc peut proposer, comme il le fait aux Macchabées, le type de flèche le plus

satisfaisant, alliant la robustesse et la résistance à l'élégance.

Il est certain que la flèche projetée par Viollet-le-Duc aux Macchabées est en grande partie motivée par celle de la Sainte-Chapelle et d'autres bâtiments comparables. Ce motif n'a jamais existé aux Macchabées – il n'est attesté sur aucune reproduction iconographique –; mais pour Viollet-le-Duc, qui n'a du bâtiment qu'une connaissance assez superficielle en raison du peu de temps qu'il a consacré à l'examiner, la présence d'une flèche est un élément logique, conforme, appartenant à la panoplie de toute chapelle gothique. Mais c'est aussi un élément au goût du XIX^e siècle relevant de l'amour romantique pour le pittoresque et la surprise. Une flèche est un accident, un événement urbain unique qui singularise la ville, empêche la monotonie de l'identique; car les Romantiques, et par extension les Néo-gothiques, s'insurgent contre le classicisme, ce phénomène régulateur de l'architecture. En 1830 déjà, Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris* s'émerveille en précurseur devant le skyline imaginativement reconstitué du Paris médiéval ou, comme il dit lui-même, devant le «profil gothique de ce vieux Paris» aux «mille angles aigus des flèches et des pignons». Il y décrit les églises qui «perçaient à chaque instant la découpe multiple des pignons de flèches tailladées, de clochers à jour, d'aiguilles déliées dont la ligne n'était aussi qu'une magnifique exagération de l'angle aigu des toits». L'enthousiasme d'Hugo atteint son comble dans l'évocation de la toiture du palais des Tournelles, «futaie de flèches, de clochetons, de cheminées, de girouettes, de spirales, de vis, de lanternes trouées par le jour qui semblaient frappées à l'emporte-pièce, de pavillons, de tourelles en fuseaux, ou, comme on disait alors, de tournelles toutes diverses de formes, de hauteur et d'attitude». Hugo, scrutant l'architecture d'un œil d'esthète, n'émet pas les mêmes réserves que Viollet-le-Duc à l'égard de la flèche de la Sainte-Chapelle. Il s'extasie au contraire sur ce que devait être (car elle n'a pas encore été restaurée) l'apparence de la Sainte-Chapelle au «chevet plombé [...] pareil à une croupe d'éléphant chargée de sa tour [...] qui était la

flèche la plus hardie, la plus ouvrée, la plus menuisée, la plus déchiquetée qui ait jamais laissé voir le ciel à travers son cône de dentelle». A la lecture de tels propos, on peut supposer que ce n'est pas la seule logique stylistique qui incite Viollet-le-Duc à inventer la flèche des Macchabées; l'engouement général y est certainement pour quelque chose.

Mise à part la présence de cette flèche, Mayor avance un autre critère de comparaison entre la chapelle des Macchabées et la Sainte-Chapelle: il parle, mais sans en préciser la nature, de «différentes modifications aux combles et à la salle capitulaire» qui seraient empruntées au modèle parisien. Ces modifications sont essentiellement le percement dans le pignon d'une claire-voie et d'une grande rose et le rétablissement d'une galerie à ciel ouvert pourvue d'un garde-corps sur le pourtour de la toiture. La claire-voie du pignon est sans analogie avec les éléments de façade de la Sainte-Chapelle et Viollet-le-Duc la justifie par une raison strictement pratique en déclarant: «C'est parce qu'il m'a paru que la salle supérieure pourrait être utilisée sinon pour des réunions publiques, au moins comme dépôt d'archives ou bibliothèque, que j'ai pensé l'éclairer par une claire-voie, prise dans le pignon, les petites ouvertures ne donnant qu'un jour très insuffisant dans cet étage supérieur»¹². La rose au contraire est directement empruntée à la Sainte-Chapelle; Viollet-le-Duc motive sa présence par les propos suivants: «Quant à la rose percée dans le comble, elle n'est à proprement parler qu'une décharge. Cette ouverture pourrait sans inconvénient être simplifiée et remplacée par deux fenêtres longues et étroites, propres à donner de l'air et de la lumière dans la charpente. Je ne tiens à cette rose en aucune façon, mais il faut penser qu'un pignon plein sur l'architecture ajourée du rez-de-chaussée paraîtra fort lourd. Je le répète cet ajour supérieur du pignon peut être plus simple, mais il est bon toutefois, aussi bien comme construction que comme aspect, qu'il y ait un vide, car l'œil demandera au sommet de l'édifice un rappel de la claire-voie inférieure»¹³. Le Dictionnaire raisonné donne une explication détaillée de la présence des roses dans les pignons des églises gothiques;

l'explication découle logiquement de l'analyse structurale des bâtiments de ce style: «Nous devons d'abord dire quel était le motif qui avait fait adopter ces grandes baies circulaires. Lorsque l'école laïque inaugura son système d'architecture pendant la seconde moitié du XIII^e siècle elle s'était principalement préoccupée de la structure des voûtes. Elle avait admis que la voûte en arcs d'ogive reportant toutes les charges sur les sommiers et par conséquent sur les piles, les murs devenaient inutiles [...] Si l'on vidait ainsi, par suite d'un raisonnement très juste, tous les tympans sous les formerets, si l'on supprimait les murs latéralement, il était logique de les supprimer sous les grands formerets des façades donnant la projection des arcs doubleaux. Les architectes [...] ouvrirent un grand jour circulaire prenant toute la largeur de la voûte, donnant à l'extérieur sa projection. Il ne s'agissait plus alors que de remplir ce grand vide circulaire par un châssis de pierre permettant de poser des vitraux»¹⁴. Les roses sont donc selon Viollet-le-Duc une conséquence logique du système structural gothique et de l'évidement des murs qui en résulte. C'est pourquoi le pignon plein des Macchabées lui semble une incohérence et il propose d'y percer une rose conventionnelle dans ce type d'édifice. Dans son article sur les roses il retrace l'évolution historique du motif et arrive à la description de la grande rose flamboyante de la façade principale de la Sainte-Chapelle (fig. 14). Celle-ci reprend un système mis au point par l'architecte médiéval Libergier à l'église Saint-Nicaise de Reims. Ce système est, à l'en croire, le point suprême du développement du motif qui atteint là la perfection. C'est l'apothéose de légèreté, de précision, de technicité; désormais les roses ne sont plus susceptibles de torsion, puisque un jeu de jambettes diagonalement disposées équilibre les poussées et les contre-poussées. Laissons parler Viollet-le-Duc: «En ce qui concerne les roses, le système de Libergier paraît alors avoir définitivement prévalu et la rose occidentale de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, reconstruite au XV^e siècle, est évidemment une arrière-petite-fille de celle de Saint-Nicaise de Reims [...] Ainsi est tracée la rose occidentale de la Sainte-Chapelle du

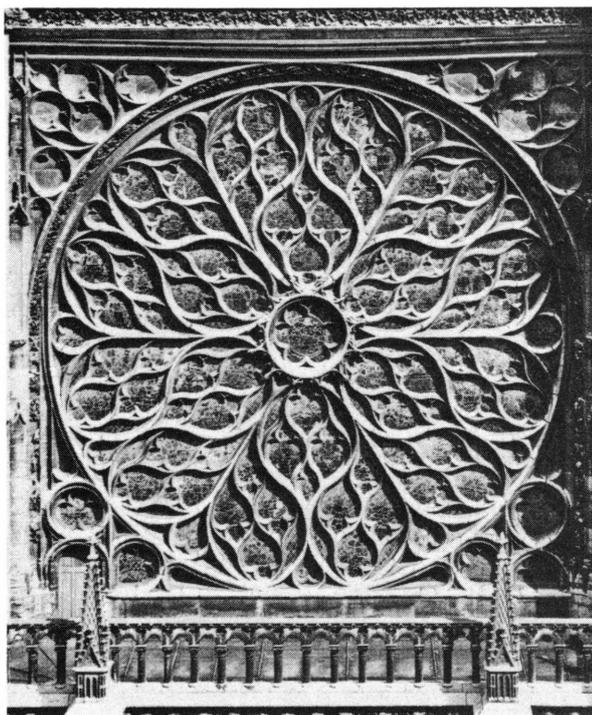


Fig. 14. Sainte-Chapelle, la grande rose de la façade principale.

Palais. Six rayons rectilignes la divisent en six grands segments, qui sont remplis par deux courbes principales, étrésillonnées par un réseau de courbes secondaires. Les charges ou pressions se répartissent dès lors sur l'ensemble de l'arcature. Mais il ne faut pas croire, comme plusieurs affectent de le dire, que ces courbes sont capricieusement agencées; elles dérivent d'un tracé géométrique très rigoureux»¹⁵. Comment s'étonner après cette description qu'il choisisse pour les Macchabées le dessin de la rose de la Sainte Chapelle, tant vantée dans le Dictionnaire raisonné. En transportant le motif à Genève, il le déplace pour le mettre dans le pignon, sans presque changer le dessin des remplages. Logique avec lui-même Viollet-le-Duc transpose dans le pignon des Macchabées le motif normalisateur de la rose en façade. Plus que l'observation attentive de la chapelle des Macchabées, c'est sans doute son expérience des autres bâtiments gothiques comparables, dont la Sainte-Chapelle, qui lui fait dire: «La saillie donnée

à la corniche du couronnement ne peut laisser douter de son existence comme garde-corps du chéneau. S'il n'y eut pas existé de balustrade, on n'aurait pas certainement donné une saillie aussi prononcée à cette corniche, saillie qui produirait le plus mauvais effet sans ce couronnement naturellement indiqué par les parties existantes»¹⁶. Le dessin choisi pour la balustrade de Genève ne ressemble pas à celui de la Sainte-Chapelle; Viollet-le-Duc reconnaît la nécessité de personnaliser cet élément en fonction de l'édifice: «Nous l'avons dit déjà et nous le répétons, cet accessoire de l'architecture du moyen-âge est d'une grande importance; il a préoccupé nos anciens architectes et cela avec raison. Une balustrade de couronnement complète heureusement ou gêne un édifice, selon qu'elle est bien ou mal composée, qu'elle est ou n'est pas, dans son ensemble et ses détails, à l'échelle des divers membres architectoniques de cet édifice, qu'elle aide ou contrarie son système général de décoration. Une balustrade bien liée à la corniche qui lui sert de base, en rapport de proportions avec le monument qu'elle couronne, qui rappelle ses formes de détail sans les reproduire à une plus petite échelle, dont les divisions font valoir les dimensions de ce monument, est une œuvre assez rare pour qu'il soit permis de croire que c'est là un des écueils de l'architecture du moyen-âge et pour qu'il soit nécessaire d'étudier avec grand soin les quelques beaux exemples qui nous sont restés»¹⁷.

Les principales modifications apportées aux Macchabées par Viollet-le-Duc sont des emprunts faits à la Sainte-Chapelle de Paris. A travers le regard de l'architecte français les deux chapelles acquièrent un étonnant degré de similitude. Jusqu'où les citations sont-elles volontaires? A partir de quel moment le mimétisme s'effectue-t-il inconsciemment? Il n'est pas douteux que le fait que Viollet-le-Duc projette à distance, depuis Paris, soit pour quelque chose dans l'association qu'il établit entre les deux bâtiments.

Restauration des Macchabées: affrontement de doctrines

Le projet novateur de Viollet-le-Duc, tel qu'il vient d'être décrit, ne reçoit pas l'assen-

timent des autorités genevoises. Elles sont loin de partager les idées que Viollet-le-Duc se fait de la restauration architecturale. Avant de passer en revue les critiques essuyées par ce projet, il n'est pas superflu d'esquisser un bref rappel de la doctrine violletleducienne, telle qu'elle est exprimée dans le Dictionnaire raisonné. Un passage, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, résume fort bien sa conception de la restauration: «Restaurer un édifice ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné». La restauration ainsi conçue, est une création. C'est la création d'un état idéal du bâtiment, complet, pas forcément authentique et surtout subjectif. L'architecte se donne la liberté de compléter le bâtiment à son idée. La restauration est l'occasion de terminer les bâtiments inachevés au moment de leur création, ou considérés comme tels. Viollet-le-Duc se pose ainsi en continuateur de l'œuvre de ses prédécesseurs médiévaux; il est architecte médiéval du XIX^e siècle et créateur médiéval. Dans son esprit cette conception de la restauration est indissociable d'une énorme connaissance d'historien de l'architecture. Seul un architecte possédant ce bagage historique va être capable d'extrapoler dans le style du bâtiment qu'il restaure pour le compléter, l'achever et improviser sur un thème donné. Cette idée est sans doute une de celles qui nous est la plus étrange aujourd'hui où la reconstitution dans le style est formellement proscrite et où, comme le préconise la charte de Venise, «sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera toujours la marque de notre temps»¹⁸. Viollet-le-Duc n'hésite pas à manier le langage architectural des époques révolues et à pratiquer, ce que l'on qualifie péjorativement de nos jours de pastiche. Cette volonté de parachever les bâtiments n'est sans doute pas de la prétention; c'est plutôt une sorte d'enthousiasme naïf et inconditionnel pour les témoins architecturaux de l'âge médiéval. C'est peut-être aussi le désir plus ou moins conscient de faire de tout bâtiment médiéval un chef-d'œuvre. Le recul que lui

donne le temps permet à Viollet-le-Duc de juger du développement général de l'architecture médiévale et lui offre un vaste répertoire d'exemples. Epris des monuments qu'il restaure, il ne résiste pas à l'envie de les parfaire; car il devine ce que chacun aurait pu devenir, ce que chacun recèle en lui de potentialités latentes. Il conçoit sa tâche de restaurateur comme la concrétisation de ces virtualités. Chaque bâtiment est susceptible de se métamorphoser entre ses mains en un des plus beaux fleurons de son époque. De là sans doute sa tentation de greffer sur des architectures de second ordre des éléments empruntés à des chefs-d'œuvre contemporains. Le revers – pour autant que l'on considère que c'en est un – de cette énorme connaissance d'historien d'architecture réside dans le fait que Viollet-le-Duc en arrive à considérer les bâtiments non plus comme des événements uniques et spécifiques, mais comme les représentants de types architecturaux réductibles à un certain nombre de schémas. Les bâtiments ainsi considérés ont tendance à être dépersonnalisés, à perdre leur caractère propre; dans ses restaurations Viollet-le-Duc accentue souvent cette normalisation en greffant des motifs empruntés à d'autres bâtiments comparables. Ainsi envisagés les monuments doivent être conformes aux critères typologiques de leur catégorie architecturale. C'est exactement ce qui se produit aux Macchabées: Viollet-le-Duc, tout en refusant de s'intéresser à la personnalité propre de la chapelle et à ses caractéristiques, décide de la normaliser en lui ajoutant des éléments pris dans des constructions similaires. L'emprunt de certains éléments, comme la flèche et la rose, à la Sainte-Chapelle de Paris, qu'il tient pour un prototype exemplaire, découle certainement de son désir d'achever et de parfaire la chapelle genevoise.

Les Genevois ne partagent pas du tout cette conception d'une restauration créatrice et les audaces de Viollet-le-Duc, passées au crible, vont être une à une éliminées. Une commission consultative, formée de MM. Lullin, Bourdillon, Cherbuliez, Golay, Gosse conclut «que le travail que l'on va entreprendre doit être *une restauration aussi stricte que possible de l'édifice tel qu'il était à son origine* et que l'on

doit mettre de côté ce qui pourrait peut-être embellir l'édifice, mais que l'on ne peut affirmer avoir existé»¹⁹. Ces propos sont totalement opposés à la doctrine de Viollet-le-Duc et à l'avant-garde de ce que l'on préconise actuellement. La charte de Venise déclare en effet que «la restauration [...] a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques»²⁰. Les Genevois souhaitent donc une restauration respectueuse de l'ancienne chapelle et fondée sur des certitudes. Ils ne veulent pas de ce que la Société pour la conservation des monuments historiques qualifie de «restaurations mal comprises ou dépassant leur but»²¹. C'est ainsi que la flèche, qui n'est attestée par aucun document ancien ni par aucun reste de structure (la charpente ayant entre-temps été refaite) va la première être refusée: «D'abord nous avons estimé qu'il n'y a pas lieu de construire la flèche qui, dans l'opinion de Monsieur Viollet-le-Duc, devait ou aurait dû surmonter le comble de l'édifice. Cette flèche n'a probablement jamais existé et il ne nous semble ni nécessaire, ni utile de l'exécuter actuellement»²². La commission rejette ensuite, bien qu'il ne s'agisse pas d'une innovation, le projet de restitution de la façade des Macchabées dans son intégrité; ce rejet est motivé par l'importance que les Genevois attachent alors au portique d'Alferi, considéré comme un monument: «En second lieu nous avons demandé que la façade sur la cour de Saint-Pierre n'empiète pas, comme cela est figuré au projet, sur le pilastre d'angle de la colonnade de Saint-Pierre. Cette colonnade, si discutable à certains points de vue, a cependant une importance monumentale trop grande pour qu'une construction relativement accessoire puisse venir pour ainsi dire la rogner en partie»²³. Les transformations de la façade principale, principalement du pignon, font l'objet de discussions; la commission est réticente: «Les deux grandes ouvertures que vous proposez dans le pignon sont destinées à éclairer l'une le comble et l'autre une salle haute au-dessus de la voûte de la chapelle. Pour l'éclairage du comble, la Commission ne voit pas la nécessité de la grande rose projetée.

Relativement à la salle au-dessus des voûtes, elle se demande s'il est nécessaire d'éclairer autrement que par les petites baies de l'état actuel [...] une salle qui ne pourra avoir jamais ni une très grande importance, ni une très grande utilité, vu l'escalier à vis fort étroit qui en constitue le seul accès possible. Enfin la Commission, sans vouloir sortir de sa compétence, ni empiéter sur votre incontestable autorité en pareille matière, se demande si au point de vue de l'aspect extérieur les deux grandes ouvertures dont il vient d'être question ne sont pas plutôt nuisibles au charmant effet de la restauration que vous proposez pour les grandes baies de notre chapelle et pour toute la partie au-dessous de la corniche [...] il semble à tort ou à droit que l'ensemble de la façade ouest gagnerait beaucoup à être quelque peu simplifié et tranquilisé dans sa partie supérieure»²⁴. La grande rose et la claire-voie du pignon vont être à leur tour refusées; aux yeux de la commission elles n'ont aucune justification, ni du point de vue fonctionnel, ni du point de vue esthétique. Un dernier élément est mis en discussion; la commission s'interroge sur la raison d'être et l'authenticité de la balustrade: «C'est dans le même esprit qu'elle se demande si la balustrade dont vous proposez de surmonter la corniche principale

est bien justifiée, soit au point de vue de l'aspect général, soit à celui de l'ancien état des lieux. Il n'est pas en effet à notre connaissance qu'il se trouve à la chapelle des Macchabées des traces de l'existence soit de cette balustrade, soit d'une salle haute aussi importante que celle que vous proposez²⁵». Viollet-le-Duc tente assez mollement toutefois de justifier les éléments contestés; cependant la commission arrive à la conclusion suivante: «Estimant comme nous l'avons dit qu'il ne devrait pas y avoir d'innovation dans la restauration, nous vous proposons à l'unanimité de ne décider ni la création de la rose et de la grande baie dans le pignon oriental, ni la transformation de la salle située au-dessus des voûtes. Quant à la balustrade nous pensons qu'elle ne devrait être construite que si dans le cours des travaux on trouvait des traces de son existence antérieure»²⁶.

Le projet, ainsi modifié, est adopté par les autorités le 22 février 1878. Peu de temps après Viollet-le-Duc annonce son retrait de l'entreprise de restauration des Macchabées, suite à des imprévus dans le déroulement du travail. Mais n'est-ce pas plutôt un prétexte invoqué à la suite des divergences de vues avec la commission genevoise? Son projet épuré va toutefois servir de base de travail à ses successeurs.

¹ L'article s'appuie essentiellement sur les informations fournies par le dossier de Correspondance relative à la restauration de la chapelle des Macchabées conservé au Musée du Vieux-Genève (MVG).

² Fonds Viollet-le-Duc, Neuilly-sur-Seine, Album Viollet-le-Duc, *Cathédrale de Lausanne, restauration et relevés* 10 GHO.

³ Lausanne, Palais de Rumine, 22 juin-30 septembre 1979.

⁴ Centre de Recherches des monuments historiques de Paris, plans n^{os} 3857-3864.

⁵ MVG, *Correspondance relative...*, pp. 5-15.

⁶ J. MAYOR, *Restaurations de la chapelle des Macchabées et de l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre*, dans: *Fragments d'archéologie genevoise*, BHG, 1892, p.29.

⁷ VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, p. 441.

⁸ VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, p. 466.

⁹ MVG, *Correspondance relative...*, p. 8.

¹⁰ VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, p. 444.

¹¹ VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, p. 445.

¹² MVG, *Correspondance relative...*, p. 47.

¹³ *Id.*, pp. 47-48.

¹⁴ VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, p. 42.

¹⁵ VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, pp. 62-63.

¹⁶ MVG, *Correspondance relative...*, pp. 46-47.

¹⁷ VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, pp. 92-93.

¹⁸ Charte de Venise, article 9.

¹⁹ MVG, *Correspondance relative...*, p. 50.

²⁰ Charte de Venise, article 9.

²¹ Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse, *Instructions pour la conservation et la restauration des constructions monumentales*, Zurich, 1893, p. 3.

²² MVG, *Correspondance relative...*, p. 37.

²³ *Id.*, pp. 37-38.

²⁴ *Id.*, pp. 43-44.

²⁵ *Id.*, p. 45.

²⁶ *Id.*, p. 52.

Nous exprimons nos vifs remerciements à M. Albert Huber, conservateur du Musée du Vieux-Genève et à M. Hubert Sigros, archiviste de la cathédrale de Lausanne, grâce à qui la publication du dossier de plans concernant la chapelle des Macchabées conservés au Centre de Recherches des monuments historiques de Paris a été rendue possible.

Crédit photographique

N^{os} 1-8 Germond, Lausanne. N^{os} 9, 10, 12, 13, 14, Pillonel, Genève. N^{os} 11 Musée du Vieux-Genève.